

Le 4e dans le district électoral d'Essex-nord, par suite de la démission de l'honorable Robert Franklin Sutherland, qui a accepté une charge rétribuée de l'Etat.

Le 5e dans le district électoral de Middlesex-ouest, par suite de la démission de M. Samuel Calvert ayant accepté une charge rétribuée de l'Etat.

Le 6e dans le district électoral de Lunenburg, par suite de la démission de M. Alexander K. Maclean.

J'ai donc adressé mes divers mandats à M. le greffier de la couronne en chancellerie, avec injonction de dresser les nouveaux brefs d'élection pour ces districts électoraux respectivement.

M. l'ORATEUR: J'ai en outre l'honneur d'informer la Chambre que, pendant les vacances, le greffier de la Chambre a reçu de M. le greffier de la couronne en chancellerie, les certificats d'élection des députés suivants:

De l'honorable William Lyon Mackenzie King, C.M.G., pour le district électoral de Waterloo-nord;

De M. David A. Lafortune, pour le district électoral de Montcalm;

De M. Edmond Fortier, pour le district électoral de Lotbinière;

De M. James McCrie Douglas, pour le district électoral de Strathcona.

DEPUTES PRESENTES.

L'honorable William Lyon Mackenzie King, C.M.G., député du district électoral de Waterloo-nord, présenté par le très honorable sir Wilfrid Laurier et l'honorable Geo. P. Graham.

M. David A. Lafortune, député du district électoral de Montcalm, présenté par le très honorable sir Wilfrid Laurier et l'honorable L. P. Brodeur.

M. James McCrie Douglas, député du district électoral de Strathcona, présenté par le très honorable sir Wilfrid Laurier et l'honorable Frank Oliver.

1re LECTURE

D'un projet de loi (n° 1), déposé par le très honorable sir Wilfrid Laurier (premier ministre) concernant l'administration des serments d'office.

DISCOURS DU TRONE.

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer la Chambre, que lorsque les députés se sont rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur général, aujourd'hui, dans la salle des délibérations du Sénat, il lui a plu de donner devant les deux Chambres du parlement lecture d'un discours dont je me suis procuré le texte, qui est ainsi conçu:

M. l'ORATEUR.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des communes:

Il m'est très agréable, en me trouvant de nouveau au milieu de vous à une époque de l'année très propice pour l'expédition des affaires, de vous féliciter sur l'état prospère du pays.

L'année qui tire maintenant rapidement à sa fin, a été une période de progrès ferme et continu. L'immigration s'est portée vers les nouveaux champs de colonisation du Nord et de l'Ouest en flots abondants d'émigrés très acceptables et tirés des meilleurs éléments des Iles Britanniques, des Etats-Unis et de l'Europe continentale. Le commerce et le négoce ont pris un développement rapide dans toutes les directions. Les recettes ont presque complètement atteint le niveau qu'elles avaient perdu pendant la récente dépression commerciale. La reprise des affaires à la suite de la crise financière qui fut, durant peu de temps, un sujet d'inquiétude pour le monde commercial, a été des plus remarquables. Dans presque toutes les branches des affaires, il s'est produit un retour à l'activité qui promet une prospérité continue.

Deux membres de mon gouvernement ont pris part à la conférence impériale convoquée par le gouvernement de Sa Majesté pour s'occuper de la question de la défense. Après consultation avec l'Amirauté, un plan a été adopté relativement à l'organisation d'une marine canadienne, sur les bases de la résolution votée par la Chambre des communes le vingt-neuf mars dernier. Les documents se rapportant à ce projet vous seront soumis immédiatement, et un projet de loi relatif à cette affaire sera présenté.

La nouvelle convention entre Sa Majesté et le Président de la République française concernant les relations commerciales entre la France et le Canada, ayant été approuvée par le Sénat et le Corps législatif, vous serez à votre tour appelés à la confirmer.

La construction du chemin de fer transcontinental a été poussée avec vigueur durant l'année. La section Ouest a été prolongée à 66 milles au delà d'Edmonton, parachevant ainsi une longueur totale de 861 milles de voie ferrée à l'ouest de Winnipeg. Des contrats ont été adjugés pour une étendue de 399 milles dans la section des Montagnes; les travaux sont bien avancés dans cette région. La section Est se trouve maintenant ouverte au trafic de Winnipeg à la jonction du lac Supérieur, et de ce point au lac lui-même, par l'embranchement du Grand-Tronc-Pacifique. Toute l'entreprise est maintenant sous contrat entre Winnipeg et Moncton.

Les travaux du bureau des ingénieurs chargés de préparer des plans pour la reconstruction du pont de Québec, sont assez avancés pour permettre de demander des soumissions pour la substitution.

Les arpentages préliminaires pour établir un tracé de chemin de fer depuis les champs de blé de l'Ouest jusqu'à la baie d'Hudson, ont été poussés avec énergie tout l'éché dernier. On espère qu'un rapport sur ces travaux vous sera présenté prochainement.

Dans le but d'améliorer le service que les chemins de fer du gouvernement rendent déjà